



Rétroaction

Date d'adoption	Septembre 2013
Date d'entrée en vigueur	Septembre 2013
Date de la modification	Octobre 2019
Date d'entrée en vigueur de la modification	Octobre 2019
Instance responsable	Comité de programme du doctorat en médecine
Instance approbatrice	Vice-décanat aux études de 1 ^{er} cycle

Sur le plan pédagogique, le terme rétroaction désigne une réponse à un travail étudiant, propose une correction commentée, une réaction, une critique. Elle exprime un jugement de valeur qui se doit d'être raisonné et argumenté, qui a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de lui indiquer comment y parvenir.

La direction du programme de doctorat en médecine met l'emphase sur la transmission de l'information et la rétroaction afin de soutenir l'étudiant ou l'étudiante dans ses apprentissages. Elle inclut les renseignements numériques (voir la Procédure facultaire de diffusion des modalités d'évaluation) et aussi des commentaires, sous des formes écrites et verbales.

La rétroaction est une description narrative de la performance de l'étudiant ou de l'étudiante. Elle s'inscrit dans les cours ou les stages du programme. Elle a lieu particulièrement dans les cours en petits groupes, en milieu clinique ou après une évaluation écrite sommative. Elle peut être donnée par un collègue, une personne impliquée dans la formation universitaire, un enseignant ou une enseignante, un superviseur ou une superviseuse de stage, un professionnel ou une professionnelle de la santé, etc. La rétroaction doit respecter le fait que l'étudiant ou l'étudiante est au cœur de son processus d'apprentissage. Suite à une rétroaction, l'étudiant ou l'étudiante doit continuer de mobiliser ses ressources internes et externes afin de poursuivre le développement de ses compétences.

Moments où des rétroactions sont fréquentes :

- Après une évaluation sommative : l'enseignant ou l'enseignante peut prévoir du temps pour revenir sur le contenu de la matière où une amélioration est souhaitable et où la réussite a été la plus probante lors de l'examen;
- Mi-stage et fin de stage;
- Après une évaluation optionnelle (Fiche de rétroaction) durant le stage;
- Après une activité professionnelle fiable (APC);
- À la fin d'un cours en petit groupe;
- Lorsque les grilles sont complétées pour le cours SDC.